

ÉRECTION D'UN SANATORIUM POUR LES SOLDATS DE L'ONTARIO

Le ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile aura ses propres bâtiments sur les terres achetées des provinces.

LE COÛT DE CONSTRUCTION SERA DE \$320,000.

Pour traiter le grand nombre d'hommes qui reviennent d'outre-mer souffrant de tuberculose et dont le domicile se trouve dans la province d'Ontario, le gouvernement a été autorisé par un arrêté en conseil passé le 27 janvier, à faire l'achat d'un emplacement convenable appartenant au gouvernement provincial et à ériger ses propres bâtiments dans l'intérêt du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

L'arrêté en conseil se lit comme suit:

Le comité du Conseil privé a reçu un rapport en date du 18 janvier 1919, de la part du ministre du Rétablissement des soldats dans la vie civile, exposant que le nombre des soldats qui reviennent d'outre-mer atteints de tuberculose et dont le domicile se trouve dans la province d'Ontario augmente continuellement. La nature de cette maladie demande un traitement long et on sent continuellement le besoin de plus d'accommodation. Au cours de l'été de 1917, la Commission des hôpitaux militaires a entrepris des négociations avec le gouvernement de la province d'Ontario dans le but d'ériger un sanatorium central dont la moitié du coût de construction serait payé par le gouvernement du Canada et l'autre moitié par le gouvernement de la province d'Ontario.

Le ministre expose de plus qu'en vue de la mise à exécution de cette entente, le gouvernement de la province d'Ontario avait fait l'acquisition d'un emplacement convenable, mais qu'il avait été impossible d'en venir à une entente finale, parce que la politique du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile était et est d'ériger des bâtiments d'un caractère semi-permanent, tandis que le gouvernement de la province d'Ontario exige que ces bâtiments soient d'une nature permanente pouvant permettre d'y établir un sanatorium pour le traitement des aliénés atteints de tuberculose.

Dans ces circonstances, on a cru bon que le ministère érigeât son propre sanatorium et l'emplacement choisi par le gouvernement de la province d'Ontario a été acheté pour la somme de dix-huit mille dollars (\$18,000), le prix coûtant. Les frais de transport et les autres dépenses imprévues ne porteront pas ce chiffre à plus de vingt mille dollars (\$20,000).

Le ministre déclare que le projet actuellement à l'étude demandera une dépense de trois cent vingt mille dollars (\$320,000), et toute cette propriété appartiendra au gouvernement du Canada.

En conséquence, le ministre recommande:

(a) Que l'on accorde au ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile un crédit de soixante-dix mille dollars (\$70,000) à même la somme des douze millions de dollars (\$12,000,000) votée par le Parlement à la dernière session, à même les crédits de guerre pour les fins de ce ministère;

(b) Que le ministère des Travaux publics soit autorisé à ériger un sanatorium sur l'emplacement désigné, le ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile devant approuver tous les plans avant que l'on fasse des demandes de soumissions,

ON N'A PAS TOUJOURS LES BATEAUX PROMIS

Un communiqué officiel dit que le ministre britannique de la navigation est souvent forcé de contremander les transports au dernier moment.

La déclaration suivante a été faite jeudi dernier par le gouvernement:

Un câblogramme reçu des autorités canadiennes outre-mer explique quelques-unes des difficultés subies par la navigation, du chef du rapatriement des soldats canadiens, et qui n'ont pas été bien comprises du public.

L'une de ces difficultés est que souvent, après que certains bateaux ont été promis au ministère canadien outre-mer par le ministère britannique de la navigation, il a fallu contremander les arrangements prévus, et les autorités canadiennes ont dû chercher ailleurs les meilleurs navires possibles en disponibilité. Il faut utiliser les navires dès qu'ils sont libres. Si les autorités canadiennes ne prenaient pas les bateaux conformément aux dates de départ déjà fixées, ces bateaux serviraient alors à d'autres fins, et ils seraient perdus à l'utilisation canadienne.

Il faut aussi se rappeler que les Canadiens ne sont pas les seuls sol-

dat restant à rapatrier, mais qu'il y a aussi des Américains, des Australiens, des Néo-Zélandais et des Sud-Africains, puis encore les troupes à transporter à la Méditerranée, aux Indes et en bien d'autres endroits. Pour aggraver le problème en jeu, quelques-uns des meilleurs bateaux — il ne faut pas l'oublier — qui transportaient des troupes au commencement de la guerre sont actuellement perdus au fond de la mer, en conséquence de l'activité sous-marine. Il y a aussi l'énorme question du transport par bateau des troupes venant de France.

On peut dire que tout est fait pour ramener nos soldats aussi vite que possible au Canada, et qu'il n'existe pas de moyen meilleur de manœuvrer des troupes de retour que celui qu'on prend actuellement. On fait le grand possible pour rapatrier les troupes canadiennes de façon à contenter à la fois les soldats et le public du Canada.

LA MILICE ACHÈTERA LES BÂTIMENTS DE LA COMMISSION DES MUNITIONS

Le département est autorisé à acheter au prix de \$500,000 les constructions à Long Branch et Camp Borden.

MAGASINS DE L'ARTILLERIE.

Le département de la Milice et de la Défense est autorisé à acheter les bâtiments et améliorations à Long-Branch, Toronto et à Camp-Borden, par un arrêté en conseil sanctionné le 27 janvier, savoir:

Au comité du Conseil privé a été soumis un rapport du ministre de la Milice et de la Défense, daté le 21 janvier 1919, représentant qu'il est opportun que le département de la Milice et de la Défense achète tous les bâtiments construits et les améliorations faites par la Commission impériale des munitions sur les terrains de la milice à Long-Branch, Toronto et Camp-Borden.

Long-Branch, Toronto: les bâtiments et améliorations à Long-Branch comprennent les casernes et les quartiers des officiers et cadets, avec salles d'ordinaire, hôpital, etc., pouvant accommoder parfaitement 270 sous-officiers et soldats et 1,230 officiers et cadets, y compris le service d'eau et d'égouts, les chemins permanents, l'éclairage et le service de protection contre l'incendie.

Des chemins relient tous les bâtiments à la grande artère Toronto-Hamilton.

Le Bureau médical consultatif recommande que ces bâtiments et améliorations soient achetés et immédiatement affectés aux fins d'un hôpital pouvant contenir 1,000 lits, pour remplacer l'hôpital actuel à Whitby, qui doit nécessairement être abandonné d'ici au mois de juin 1919.

Les bâtiments et les améliorations à Long-Branch ont coûté \$500,000 à la Commission impériale des munitions, et bien qu'ils soient en bon état et soient

L'ONTARIO CULTIVE LA BETTERAVE À SUCRE.

D'après un rapport contenu dans le dernier numéro du Bulletin Mensuel des Statistiques Agricoles, publié par le bureau fédéral des statistiques, la production de betteraves à sucre pour la manufacture du sucre de betterave a été, l'année dernière, de 130,000 tonnes, récoltées sur 18,000 acres de terre, dans l'Ontario seulement. La valeur de cette production, au prix moyen de \$10.25 la tonne, a donc été de \$1,345,000. En 1917, on avait produit au Canada 23,376,850 livres de sucre de betterave raffiné; toutes ces raffineries sont situées dans l'Ontario.

offerts au département à cinquante pour cent du coût, la Commission impériale des munitions a consenti, après certaines négociations, à accepter \$125,000, somme qui représente la valeur juste et équitable des avantages résultant pour le département de l'occupation de cette propriété.

Camp-Borden, Ont.: les bâtiments et améliorations à Camp-Borden comprennent des facilités d'emmagasinage dans des hangars d'une étendue de 202,491 pieds carrés, un atelier et des magasins pour la grosse artillerie, le tout au rez-de-chaussée et voisin de la voie ferrée et des chemins d'asphalte. En outre, s'y trouvent des casernes, les quartiers des officiers et des cadets, les salles d'ordinaire, les hôpitaux, etc., service central de chauffage à la vapeur, logement pour 620 officiers et cadets et 1,020 sous-officiers et soldats avec commodités sanitaires reliées au service d'égout du camp. Les magasins serviront à l'artillerie légère et les autres bâtiments pourront accommoder 5,000 hommes de milice durant les exercices militaires.

En outre, l'aérodrome couvre un terrain uni et gazonné de 1,200 acres, qui fera un superbe champ de manœuvre. Il y a 60,000 verges carrées de chemins d'asphalte, tous bien éclairés se reliant à tous les chemins du camp.

Plombage hygiénique, éclairage à l'électricité, service de téléphone, voies d'évitement, service de protection contre l'incendie au moyen d'hydrantes entourant tous les groupes de bâtiments.

Le quartier-maître général recommande l'achat des bâtiments et des améliorations pour l'emmagasinage des véhicules et du matériel d'artillerie qui reviendra d'outre-mer après la démobilisation et pour lesquels il n'existe actuellement aucune des facilités d'emmagasinage requises à cette fin.

On s'attend qu'au printemps les autorités d'outre-mer s'efforceront de renvoyer un nombre beaucoup plus considérable de convalescents. Dans ce cas, le service des hôpitaux devra à bref avis pourvoir à leur logement. Les bâtiments de la Commission impériale des munitions à Camp-Borden seraient donc une acquisition précieuse pour le département sous ce rapport, et ils peuvent être facilement aménagés pour cette fin.

Au cas où le gouvernement désirerait plus tard encourager l'aviation, les avantages qu'offre le camp Borden seraient d'un grand secours dans tout projet d'organisation.

Le coût pour la Commission impériale des munitions a été de \$1,492,300, et bien que les bâtiments, etc., soient en bon état et aient été offerts au département à cinquante pour cent du prix de revient, la Commission impériale des munitions a consenti, après des négociations, à accepter \$375,000, somme qui représente la valeur pour le département de ces bâtiments et améliorations et qui est raisonnablement proportionnée à la dépense que le gouvernement devrait faire pour l'emmagasinage ici ou ailleurs du matériel de l'artillerie.

Par conséquent, le ministre recommande qu'il soit autorisé à acheter les bâtiments et améliorations à Long-Branch et Camp-Borden, et à payer \$125,000 et \$375,000 respectivement, dès que la Commission impériale des munitions aura accepté ces sommes.

Cet achat sera imputable au crédit de la guerre.

Le comité agréé cette recommandation et la soumet pour approbation.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

afin de permettre au ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile de faire entrer dans cette construction tous les détails nécessaires dans l'érection d'un sanatorium pour le traitement de la tuberculose;

(c) Que la somme de deux cent cinquante mille dollars (\$250,000) accordée sous l'autorité du (C.P. 2070) en date du 27 juillet 1917, ainsi que la somme de cinquante mille dollars (\$50,000) du montant actuellement demandé, le tout formant un total de trois cent mille dollars (\$300,000) soient transférées au ministère des Travaux publics pour l'érection dudit sanatorium.

Le comité approuve les recommandations ci-dessus et les soumet à votre approbation.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

Nourriture pour les volailles.

Lorsque l'on donne du blé d'Inde aux volailles il ne faut pas oublier que si on leur donne les grains en entier les volailles en retirent ainsi une nourriture complète sans prendre beaucoup d'exercice. Ceci nuit à la production des œufs, parce que les poules peuvent ainsi devenir trop grasses. Il est de beaucoup préférable de briser les grains de blé d'Inde et de les épargner dans la litière afin que les poules se trouvent obligées de travailler pour les obtenir. L'avoine que l'on donne en entier n'est pas mangée avec avidité lorsqu'elle n'est pas préparée de quelque manière. Une nouvelle sorte d'avoine appelée "Liberté" a été découverte à la ferme expérimentale centrale, et est maintenant introduite pour l'usage public. Une fois battue, cette avoine est exempte de balle et a ainsi une valeur toute particulière comme nourriture pour les volailles.

Ces faits sont tirés d'un bulletin que vient de publier la ferme expérimentale fédérale, Bulletin n° 91, et peut être obtenu de la division des publications au ministère de l'Agriculture, à Ottawa. Ce bulletin traite d'une manière complète de la nourriture à donner aux volailles et de la manière de les nourrir. Ce bulletin prend la ration équilibrée de grain et de sous-produits, de fourrage vert, de nourriture animale et minérale, et indique de quelle manière les combiner et les employer pour la nourriture des poules, des dindes, des pintades, des canards et des oies.